

à mieux comprendre et suivre les ordonnances des médecins dans les questions graves d'hygiène infantile, et, d'autre part, d'augmenter l'estime du public pour la profession médicale.

Messieurs, par ce simple coup d'œil sur les actes de la Société sœur de Shefford nous pouvons nous rendre compte combien grande est l'utilité d'une société médicale. Celle de Shefford a été également un facteur de progrès. J'ai appris que nos confrères de ce district sont admirablement organisés au point de vue professionnel, qu'une union parfaite règne au milieu d'eux, et que, grâce à la concentration des volontés et à l'esprit de solidarité pratique engendrés par la Société Médicale, nos confrères ont résolu, eux aussi, des problèmes qui, sans cela, seraient toujours demeurés insolubles, tels que: le haussement uniforme du tarif des honoraires, la disparition des soins gratuits aux membres des sociétés de secours mutuels, augmentation du prix d'examen pour ces sociétés, etc. La Société Médicale de Joliette aussi a coopéré à relever le niveau professionnel, car ses réunions ont provoqué des démonstrations civiques qui, certes, font grandement honneur à nos confrères de ce district, et témoignent hautement de l'estime que le public a pour la profession médicale.

Cette conquête de l'estime générale des citoyens s'explique facilement par le fait que la Société Médicale de Joliette a montré son utilité, non seulement au point de vue professionnel mais aussi social, en chargeant un de ses membres, son président, de donner une conférence publique sur "l'alcoolisme," sujet qui intéresse grandement aujourd'hui le corps social.

Donc, messieurs, les sociétés médicales ont été véritablement des facteurs de progrès professionnel, parce qu'elles ont suscité l'esprit de corps et de solidarité confraternelle, parce qu'elles ont été des conseillères utiles au Collège des gouverneurs, parce que, en concentrant et en cristallisant pour ainsi dire toutes les bonnes intentions et volontés, elles ont été des foyers de forces morales. Elles ont réagi contre l'apathie et l'indifférence des médecins vis-à-vis de leurs intérêts professionnels généraux, apathie et indifférence qui, dans le passé,